



ATHENEE ROYAL DE WAREMME
www.arwaremme.be
Secondaire :
Rue Gustave Renier, 1 – 4300 WAREMME
Tél. : 019/322606 – Fax. : 019/326828
Email : ar.waremme@sec.cfwb.be
Fondamental :
Rue du Fond d'Or 16 – 4300 WAREMME
Tél : 019/322674 – Fax : 019/325906
Email : athenee.fond@gmail.com



ATHENEE ROYAL DE WAREMME

PROJET D'ETABLISSEMENT

Le plaisir d'apprendre au service de l'excellence

Remarques : Il est à noter que depuis le 1^{er} septembre 2014 l'organisation de l'année supplémentaire à l'issue de la 1^{ère} commune est supprimée

Projet d'établissement de l'Athénée Royal de Waremme

◇ Introduction

De par sa situation géographique, Waremme accueille, chaque jour, près de 5000 élèves venus d'horizons divers (Hesbaye mais aussi la grande périphérie liégeoise).

L'Athénée Royal de Waremme se situe au centre-ville, à quelques minutes des principaux axes routiers et ferroviaires. Il accueille environ 1100 élèves au quotidien.

L'Athénée dispose d'un enseignement fondamental maternel et primaire (environ 275 élèves) réparti sur deux implantations, l'une située rue du Fond d'Or, 16 et l'autre rue du Casino, 1 et d'un enseignement secondaire général, rue G.Renier, 1 à Waremme (environ 830 élèves), offrant ainsi l'opportunité aux parents d'accueillir les enfants de deux ans et demi à dix-huit ans au sein d'un seul et même établissement.

Au fondamental

- Des garderies sont organisées le matin à partir de 7 heures jusque 8 heures et le soir de 15 heures 40 à 18 heures 30 tous les jours. Le mercredi, de 12 heures 10 à 18 heures 30.
- Une étude dirigée est mise sur pied chaque jour (sauf le mercredi) de 15 heures 45 à 16 heures 45.
- Des activités parascolaires sont organisées avec des clubs sportifs locaux et de l'académie des Sports de la Province de Liège, de l'Académie communale de Musique et d'Art de Waremme.

Au secondaire

- Une étude est prévue chaque jour sauf le mercredi jusque 17 heures.
- L'Athénée en sa section secondaire offre les services suivants:

- Au 1^{er} degré

Activité de latin ou combinaison d'activités complémentaires relevant des domaines de français, langues modernes, sciences et mathématique, formation à la vie sociale, économique et éducation par la technologie; possibilité sous conditions **d'immersion en néerlandais** à raison de huit heures par semaine.

- Au 2^e degré

Options latine, scientifique, sciences économiques ou sciences sociales ; possibilité sous conditions d'**immersion** en néerlandais à raison de huit heures par semaine.

- Au 3^e degré

Options latine, sciences fortes, langues, sciences économiques, sciences humaines comprenant l'option géographie, histoire et sciences sociales; projet de continuité de l'immersion en néerlandais.

Activités complémentaires : préparation aux études supérieures en mathématique, activités spécifiques de français, d'espagnol, de physique, renforcement de pratique de laboratoire.

Doté d'une équipe éducative en recherche constante de défis pédagogiques et humains, l'Athénée a pour objectif de former des jeunes qui, au sortir des humanités,

- seront capables d'aborder l'enseignement supérieur en maîtrisant les compétences et les outils nécessaires à la réussite,
- seront des citoyens responsables, capables de défendre et diffuser les valeurs démocratiques,
- seront des hommes et des femmes respectueux d'eux-mêmes et des autres, acceptant les différences individuelles et soucieux de justice.

Afin de mener à bien cette mission, l'équipe pédagogique mènera son action éducative selon les valeurs ou les axes suivants:

1. l'autonomie et la responsabilisation dans l'acquisition des compétences,
2. l'ouverture sur le monde et l'acceptation des différences individuelles,
3. l'éducation à la citoyenneté,
4. les moyens spécifiques mis en œuvre pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire,
5. la communication élèves-parents-personnel enseignant,
6. les liaisons maternelle-primaire/primaire-secondaire/secondaire-supérieur et la transition à la fin du premier degré,
7. le plaisir d'apprendre au service de l'excellence : slogan de l'établissement mettant en avant les trois pans directeurs:
 - a. aiguïser la curiosité et la notion du plaisir dans l'apprentissage,
 - b. encourager les démarches entreprises,
 - c. encourager les élèves à donner le meilleur d'eux-mêmes pour parvenir au maximum de leurs potentialités,
8. l'aide et le soutien spécifique.

1 L'autonomie et la responsabilisation dans l'acquisition des compétences

Au fondamental

- Rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages par l'organisation de nombreuses sorties pédagogiques durant toute l'année scolaire et de séjours organisés à l'extérieur de l'école : classes de mer, classes vertes, classes de neige, classes de ville,....
- Tant au maternel qu'au primaire, les activités menées par l'équipe éducative visent l'appropriation de compétences par la conception de projet(s) (exposition spectacle de fin d'année dans la classe de l'implantation de la rue du Casino, élaboration d'un journal scolaire, ...)

- Apprentissage de l'autonomie au sein de la classe, dans le travail quotidien.

Au secondaire

- L'objectif poursuivi se réalise de manière concrète dans la proposition notamment de partenariat avec la Promotion sociale pour la participation à des cours de méthode de travail au 3^{ème} degré.
- L'information et l'accompagnement des rhétoriciens à des séances concernant le fonctionnement et les enjeux de l'enseignement supérieur (intra-muros et collectives fin janvier, individuelles organisées par le biais de l'éducateur de niveau dans le courant du mois de mars, collectives dans le cadre de cours proposés par les universités et/ou les hautes écoles).

2. L'ouverture sur le monde et l'acceptation des différences individuelles

Au fondamentale

- L'ouverture sur les autres commence par une communication efficace. Aussi les élèves vont-ils, dès la cinquième primaire pour l'autre, avoir la possibilité d'apprendre la langue de nos voisins par l'organisation de classes en **immersion néerlandaise** à concurrence de huit heures par semaine. L'utilisation des nouvelles technologies permettra également aux élèves de maîtriser des modes de communication efficaces tout en étant avertis des dangers potentiels et donc armés pour y faire face. L'intégration de tableaux interactifs dans certaines classes comme outils d'apprentissage favorisera la remédiation immédiate soit par l'élève, soit par le titulaire de classe, soit par d'autres élèves et le goût du dépassement.
- La réalisation, par les élèves, d'un journal scolaire bisannuel permettra aux uns et aux autres de se tenir informés de l'actualité de la section fondamentale.
- Dans les classes de 5^e et de 6^e années, et dans la mesure du possible, plusieurs activités seront en lien avec l'actualité.

Au secondaire

- Dans la continuité du fondamental, la section secondaire organise une **immersion en néerlandais**, visant à asseoir les connaissances acquises et augmenter la maîtrise de la langue. Il est à noter que **l'immersion**, que ce soit au fondamental ou au secondaire, est dispensée par un professeur natif (professeur dont la langue maternelle est celle enseignée **en immersion**).
- Pour les sections non immersives, des séjours dans le pays sont organisés afin que les élèves puissent être en contact avec la langue étudiée. Des échanges sont également organisés au degré supérieur, notamment avec l'Athénée de Borgloon.
- Pour tous les élèves de 1^{re} année, un « stage d'intégration » de trois jours est organisé vers la mi-octobre afin de permettre à chaque nouvel élève de se sentir intégré dans sa

nouvelle école et dans son groupe, dans le but d'affiner les relations inter personnelles entre les élèves et avec l'équipe éducative.

- Les sections latines envisagent également un séjour dans un pays latin afin de découvrir les origines et vestiges archéologiques de notre culture.
- L'acceptation des différences individuelles s'effectue notamment par le biais de l'accueil d'élèves à besoins spécifiques dans un groupe classe pour lequel certains aménagements sont effectués tels que rampe mobile, toilettes adaptées, ...
Au cas par cas, l'équipe éducative respecte les conseils et consignes prodigués par les partenaires extérieurs experts. Par exemple : visite annuelle d'information d'un représentant de l'ASBL "La Lumière" pour une de nos élèves malvoyante (adaptation des documents, ...).

3. L'éducation à la citoyenneté

Au fondamentale

- Partenariat avec le service de prévention de la Province de Liège dans le cadre de la lutte contre la violence à l'école afin que chacun des élèves puisse acquérir et intégrer les notions élémentaires du respect, base d'une société équitable.
- Afin de familiariser les jeunes élèves aux pratiques démocratiques, organisation d'élections de délégués de classe et d'un conseil d'école. Certains enfants participeront également au Conseil communal des enfants organisé par la ville de Waremme et qui a fêté son 25^{ème} anniversaire en mars 2012.
- Une formation alliant les aspects théoriques et pratiques de la citoyenneté est organisée et dispensée par le CRECCIDE. (Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie).
- Eveiller les élèves à vivre dans un environnement durable et veiller à promouvoir une alimentation saine à l'école en participant à un programme diététique valorisant la consommation de fruits et de légumes.
- Dans le cadre des cours philosophiques, des actions et des sorties sont programmées (Père Damien, Territoires de la Mémoire, cartes de Noël pour les hospitalisés, ...).
-

Au secondaire

- Afin de conserver l'esprit citoyen construit au fondamental, les élèves du secondaire élisent également des délégués de classe dont la mission sera d'être le porte-parole des condisciples et d'élaborer, en concertation avec la direction, des projets visant l'amélioration des conditions de vie et/ou des projets novateurs poursuivant un objectif collectif (processus en cours d'élaboration en partenariat avec l'Association des parents).

- Une réflexion est actuellement en cours afin d'instaurer un système de parrainage au bénéfice des élèves de 1^{ère} année.
Une activité commune aux élèves de 1^{ère} année et aux futurs élèves de 1^{ère} est organisée dans le cadre du sport à l'école. Celle-ci devrait trouver son prolongement lors des 3 journées d'accueil spécifique destinées aux élèves qui entrent dans le secondaire.
- Des activités ponctuelles renforcent l'esprit citoyen telles les visites du Parlement et le voyage en Pologne (Auschwitz) plus spécifiquement réservés aux élèves de 5^{ème} année.
- Les rhétoriciens, quant à eux, participent à l'opération « Avocat à l'école » et s'initient à la culture du débat lors d'une après-midi avec des représentants des différents partis démocratiques.

4. La mise en œuvre de moyens spécifiques pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire

Au fondamentale

- La Direction téléphone aux parents après deux jours d'absence afin d'en connaître la raison.
- Un formulaire de justification d'absence est glissé dans le journal de classe de l'enfant chaque fois qu'une absence n'est pas dûment justifiée.
- Afin de lutter contre le décrochage scolaire:
 - une réunion mensuelle est organisée entre les titulaires de classe et les parents des élèves qui éprouvent des difficultés au point de vue pédagogique. Des stratégies de travail appropriées sont redéfinies afin d'intégrer l'enfant dans son groupe classe,
 - si nécessaire, et dès suspicion de décrochage, le centre PMS est contacté afin de mettre en œuvre un accompagnement,
 - dans des cas particuliers, un appel à partenariat est proposé avec le service d'accrochage scolaire (SAS) de Waremme.

Une copie de ces actions est conservée dans les fardes de conseils de classe.

Au secondaire

- Une attention toute particulière est accordée à l'absence des élèves de 1^{re} année. Un contact téléphonique est initié par l'éducateur de tutelle dès le 1^{er} ou le 2^e jour d'absence quand l'école n'en connaît pas la raison. L'éducateur s'informe également auprès des autres élèves de la classe afin de déceler éventuellement un problème.
- Plusieurs feuillets de justification d'absence sont remis aux parents en début d'année ; la procédure et la législation en vigueur sont expliquées. L'accent est mis sur l'importance de l'assiduité aux cours.

- Le Centre PMS de l'athénée est l'intervenant de première ligne en cas de souci. Un partenariat efficace permet de dégager des solutions.
- Le Service d'accrochage scolaire de Waremme (SAS) est sollicité en cas de décrochage avéré.
- Si nécessaire, une collaboration avec d'autres services d'aide (santé mentale, Service d'aide à la jeunesse (SAJ),...) est instaurée.

Dans tous les cas, la Direction et l'équipe éducative tant au fondamental qu'au secondaire ont pour but de mettre l'élève au centre de leurs préoccupations. Un dialogue constructif avec les parents, dans le souci du bien-être du jeune est prôné ; des espaces de rencontre réguliers sont créés tout au long de l'année.

Le titulaire a entre autres pour tâche de veiller à remettre en ordre l'élève absent et à s'assurer auprès des autres professeurs du suivi des élèves qu'il a en charge.

5. La communication élèves-parents-personnel enseignant

Au fondamental

- La réunion de rentrée est organisée dans les premiers jours de septembre entre les parents et l'équipe éducative.
- Un petit déjeuner entre élèves et instituteurs est organisé lors des premières journées d'école.
- Le premier jour de la rentrée, la Direction adresse une allocution aux parents.
- Afin de favoriser un contact privilégié parents-équipe éducative, trois réunions par an sont prévues. Des rendez-vous individuels peuvent également être pris.
- En fin d'année, une rencontre est organisée après la remise des bulletins des élèves de la première à la cinquième année.
- Une séance protocolaire à l'attention des élèves de 6^e primaire est mise sur pied afin de leur remettre le certificat d'étude de base (CEB), suivie du verre de l'amitié offert aux parents et aux lauréats.
Si le besoin s'en fait sentir, des réunions entre différents partenaires et la Direction peuvent se concevoir.

Au secondaire

- Traditionnellement, le petit déjeuner ponctue le premier jour de septembre afin d'accueillir les nouveaux élèves de première et leurs parents.
- Trois réunions sont prévues au cours de l'année afin de favoriser le dialogue entre la famille et l'école, notamment pour faire le point sur le plan pédagogique.

- Début octobre, une rencontre avec les parents des élèves de 1^{re} année est prévue afin que l'équipe éducative puisse donner les lignes directrices de chaque cours.
- Les Conseils de guidance ont lieu trois fois par an. Un résumé des constats et des pistes de solution envisagées est remis aux élèves et à leurs parents au travers du dossier plan d'apprentissage individuel (PIA).
- Un Conseil de classe réservé aux élèves de 5^e année et à leur choix optionnel se tient début octobre. Si, à l'issue de celui-ci, un élève doit être guidé ou conseillé, un courrier est envoyé aux parents.
- Une rencontre parents-enseignants en fin d'année évalue et analyse la situation des élèves après la remise du bulletin.
- Une séance protocolaire à l'attention des rhétoriciens est organisée afin de leur remettre le certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ; elle se clôture par le verre de l'amitié et parfois le bal rhétos.
- Un palmarès est remis à chaque élève en même temps que le bulletin final.

De manière générale, les directions des sections fondamentale et secondaire sont joignables par téléphone ou par mail. Un rendez-vous peut toujours être sollicité.

Les éducateurs du secondaire possèdent une adresse mail afin de faciliter davantage la communication avec les parents.

6. Les liaisons maternelle-primaire/primaire-secondaire/secondaire-supérieur et la transition à la fin du premier degré

Liaison maternelle-primaire

- Des activités et sorties pédagogiques sont mises sur pied par les enseignants de 3^e maternelle et de 1^{re} primaire (visite d'un potager, psychomotricité, activités autour de la pomme, la poire,...).
- Visite des classes de 3^e maternelle dans les bâtiments occupés par les élèves de primaire afin de se familiariser à un autre environnement.
- Visite et fréquentation de la bibliothèque commune.
- Organisation de classes de découverte (mer,...) communes afin de préparer en douceur le passage de la 3^e maternelle à la 1^{re} primaire.

Liaison primaire-secondaire

- Organisation de journées d'accueil privilégiées pour les élèves de 6^e primaire de notre section fondamentale d'une part, d'autres établissements d'autre part, afin de découvrir

l'enseignement secondaire, son environnement, ses structures, son mode de fonctionnement, ses cours,...

- Activités sportives à l'attention des élèves de 6^e primaire de notre section fondamentale et nos élèves de 1^{re} année secondaire sur le site du fondamental, dans le hall omnisport communal et dans les infrastructures du secondaire au cours du 2^e trimestre.
- Expositions diverses communes.
- Echange de courrier informatif entre les directions des écoles fondamentales et l'athénée concernant les nouveaux élèves inscrits afin d'assurer en douceur le passage vers le secondaire.
- Invitation des directions et équipes pédagogiques lors de manifestations telles que fête scolaire, soupers,...

Liaison secondaire-supérieur

- Organisation de séance d'information (à l'athénée) de l'Université de Liège et des Hautes Ecoles à l'attention des rhétoriciens.
- Participation à des demi-journées de sensibilisation dans les établissements de l'enseignement supérieur.
- Affichage et transmission par l'éducateur de tutelle des informations reçues à propos des études supérieures.
- Professeurs référents au sein de l'athénée pour informations à propos de certaines études (ingénieur, médecin, sciences, langues,...)

Transition du premier vers le deuxième degré

- Partenariat actif avec le Centre PMS pour une orientation ciblée et une information générale.
- Passage de la Direction dans les classes de 1^{re} et 2^e années pour sensibiliser les élèves à la sanction des études au 1^{er} degré.
- Séance d'information de la Direction en tout début d'année pour les élèves issus de la 1^{re} et 2^e années supplémentaires.

7. Le plaisir d'apprendre au service de l'excellence

Au fondamental

- La fréquentation régulière de la bibliothèque d'école mais aussi de la Bibliothèque communale et du Centre culturel de Waremme, de musées divers, d'expositions.

- Mise sur pied de 2 heures hebdomadaires d'ateliers de remédiation et/ou de dépassement de soi, en français et en mathématique.
- Afin d'éveiller l'intérêt des plus petits pour le sport et plus spécifiquement la natation, une initiation à cette pratique est organisée par modules de 5 mois à partir de la 3^{ème} maternelle.
- La conviction du *Mens sana in corpore sano* n'étant pas un vain mot, la participation à des compétitions sportives est effective tout au long de l'année. Les élèves peuvent ainsi évaluer leurs compétences face à des intervenants extérieurs et acquérir l'esprit d'équipe et le goût du dépassement.
- L'utilisation des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) tant lors des apprentissages collectifs que lors d'exercices avec des remédiations immédiates est formative, permet l'élaboration d'une démarche réflexive mais également le dépassement.

Au secondaire

- Nombre d'activités sont organisées dans l'objectif d'attiser la curiosité des élèves de manière ludique. On peut citer la rencontre avec un auteur de la littérature de jeunesse, les activités à la Bibliothèque communale, la découverte d'activités théâtrales (en langue maternelle ou étrangère) ou encore la participation à des concours divers, organisés par la Fédération Wallonie Bruxelles, la Province de Liège ou la commune de Waremme.
- Le dépassement de soi, la recherche de l'excellence sont encouragés au quotidien dans les activités proposées dans les différentes disciplines sous forme d'exercices supplémentaires, de recherches à effectuer pour répondre à des questions problèmes ou encore la participation à des épreuves sportives et olympiades dans les divers domaines scientifiques.

8 L'aide et le soutien spécifique

Au fondamentale

- La création de classes « doubles » permettant, dans la mesure du possible, de regrouper les élèves de différents niveaux dans un environnement propice à combler les lacunes identifiées ou répondre à des défis pédagogiques nouveaux et motivants.
- La remédiation par les pairs trouve également sa place dans les pratiques pédagogiques quotidiennes, soutenue et encadrée par les enseignants.
- La mise en place de Conseils de classe avec la participation du Centre PMS.
- En concertation avec les parents, les titulaires élaborent un plan individuel d'apprentissage (PIA) pour chaque élève confronté à des difficultés d'apprentissage. Ce plan établi, en fonction de la situation particulière de l'élève, les stratégies qui vont être entreprises pour l'amener à acquérir les compétences et les savoirs qu'il ne maîtrise pas.

- Dans le cas où l'élève présente des lacunes trop importantes pour poursuivre dans l'année supérieure, il pourra être proposé aux parents qu'il effectue une année complémentaire. Dans ce cas, un plan individuel d'apprentissage (PIA) sera également élaboré, tenant compte de ses forces et ses faiblesses. Le cas échéant, pour les matières qu'il domine, le plan pourra prévoir de lui donner l'occasion de travailler des compétences de l'année supérieure.
- Pour les compétences non acquises, le titulaire de classe rencontrera les parents de l'élève concerné afin de mettre en place une stratégie adaptée pour combler les lacunes de l'élève afin de lui donner l'occasion de suivre au plus vite les autres élèves de sa classe.
- Différents moyens seront mis à la disposition de cet élève par la mise en place d'un travail adapté, sous forme de pédagogie différenciée (enseignement assisté par ordinateur, travail en ateliers, utilisation de différents supports comme par exemple : lexicdata, logico, coin lecture, fiches de travail adaptées selon les lacunes de l'élève, ...)
- Collaboration éventuelle avec le Centre PMS dans des cas précis.

Au secondaire

- Le travail des enseignants est ponctué de manière régulière de conseils de classes et de guidance, de réunions en concertation avec les différents intervenants (enseignants des différentes disciplines, instituteurs de 6^{ème} primaire des écoles d'origine, parents, partenaires du PMS) permettant l'évaluation de la situation de chaque élève et la mise en place de stratégies spécifiques telles la remédiation ponctuelle ou hebdomadaire sur une plus longue période.
- Elaboration d'un plan individuel d'apprentissage (P.I.A.) pour les élèves de 1^{re} et 2^e années complémentaires, qui sont regroupés pour une majorité des cours avec les élèves de 1^e ou 2^e année commune, afin d'identifier les compétences transversales à travailler et de prodiguer des conseils pédagogiques aux élèves et à leurs parents.
- Remise à niveau des élèves issus de 1^{re} et 2^e années complémentaires pendant les quatre heures d'activités afin de combler les lacunes et d'atteindre les socles de compétence requis ; des groupes restreints d'élèves favorisent la pédagogie différenciée ou l'aide au projet personnel des élèves.
- Pour les futurs élèves de 1^{re} année, une séance d'information est programmée deux à trois semaines avant la période d'inscriptions afin de permettre aux parents d'opérer un choix judicieux.
- Aux 2^{ème} et 3^{ème} degrés, des séances d'information à destination des parents et des élèves sont organisées aux moments clés des choix d'options avec entretiens individuels et/ou convocation des intéressés pour des entretiens d'orientation en collaboration ponctuelle avec le Centre PMS.
- Des stratégies d'accrochage scolaire spécifiques sont élaborées en concertation avec une association en milieu ouvert (AMO), comme l'Espace Tremplin, un des partenaires privilégiés dans ces cas de figure.

◇ Conclusion

Inscrire son enfant à l'Athénée Royal de Waremmme est un choix réfléchi et une adhésion aux valeurs défendues et vécues au quotidien par l'ensemble des membres de l'équipe éducative.

C'est également faire le choix d'un partenariat étroit entre l'école et la famille afin que le jeune se construise de manière harmonieuse et puisse aborder l'enseignement supérieur et trouver sa place dans la société de demain en possédant les compétences nécessaires à son épanouissement.

TABLE DES MATIERES

Introduction	Pg 2
1. L'autonomie et la responsabilité dans l'acquisition des compétences	Pg 3
Au fondamental	Pg 3
Au secondaire	Pg 4
2. L'ouverture sur le monde et l'acceptation des différences individuelles	Pg 4
Au fondamental	Pg 4
Au secondaire	Pg 4
3. L'éducation à la citoyenneté	Pg 5
Au fondamental	Pg 5
Au secondaire	Pg 5
4. La mise en œuvre de besoins spécifiques pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire	Pg 6
Au fondamental	Pg 6
Au secondaire	Pg 6
5. La communication élèves-parents-personnel enseignant	Pg 7
Au fondamental	Pg7
Au secondaire	Pg 7
6. Les liaisons maternelle-primaire/primaire-secondaire/secondaire-supérieur et la transition à la fin du premier degré	Pg 8
Liaison maternelle-primaire	Pg 8
Liaison primaire-secondaire	Pg 9
Liaison secondaire-supérieur	Pg 9
Transition du premier vers le deuxième degré	Pg 9
7. Le plaisir d'apprendre au service de l'excellence	Pg 10
Au fondamental	Pg 10
Au secondaire	Pg 10
8. L'aide et le soutien spécifique	Pg 10
Au fondamental	Pg 10
Au secondaire	Pg 11
Conclusion	Pg 12